

Le 9 février 2011

*‘Par courrier électronique’*

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc) H4Z 1A2

---

**Objet : Dossier R-3748-2010**

*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2011-2020 du Distributeur*

---

Chère consœur,

Le GRAME a pris connaissance de la correspondance du Distributeur datée du 8 février 2011 indiquant son opposition à la demande de report déposée par EBM dans le présent dossier, concernant les demandes de renseignements. Le GRAME informe la Régie qu'il sera également difficile pour son équipe, à l'instar d'EBM, de respecter le calendrier établi par la décision D-2011-011, en ce qui concerne le dépôt des demandes de renseignements devant être adressées au Distributeur au plus tard le 15 février 2011.

Cette situation est due au fait que le GRAME participe présentement à l'audience de la phase 2 du dossier R-3669-2008, la présentation de sa preuve étant prévue le 14 février 2011. Dans les circonstances, il serait énormément apprécié que la Régie accepte de lui octroyer un délai supplémentaire afin de permettre le dépôt d'une demande de renseignements complète et utile à son intervention. Considérant le délai prévu dans la décision D-2011-011 pour le dépôt des réponses du Distributeur aux demandes de renseignements, le GRAME soumet qu'un délai de 4 ou 5 jours ouvrables, soit jusqu'au 18 ou au 22 février 2011, ne devrait pas entraîner de préjudice considérable à l'ensemble du traitement du dossier.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Éric Fraser pour le Distributeur  
cc. Les intervenants au dossier